

## Code du travail : CFE-CGC appelle les syndicats à un mouvement unitaire

Source : [Le Figaro.fr](http://LeFigaro.fr) - Publié le 28/08/2017



LE FIGARO · fr  
économie

Le président de la CFE-CGC, François Hommeril, a appelé ce lundi sur France Info l'ensemble des syndicats à construire un « *mouvement unitaire* » contre le projet gouvernemental de réforme du Code du travail.

« *La question de la mobilisation mérite d'être regardée du côté de notre organisation. La question de le faire le 12 septembre, est une autre question* », a-t-il dit, interrogé sur la possible mobilisation de son organisation syndicale dès le 12 septembre à laquelle appellent la CGT et Solidaires.

« *Moi je pense qu'on peut, sur un sujet aussi grave et aussi important, avoir une exigence, celle d'être relativement unis au niveau des organisations syndicales dans un mouvement unitaire* », a-t-il expliqué. « *J'appelle à ce que les organisations syndicales se parlent et partagent leurs analyses sur le contenu en détail de la loi et ses conséquences ; à partir de ce moment-là, nous pourrions je pense assez facilement définir les conditions d'un mouvement unitaire de réaction au projet gouvernemental* », a-t-il ajouté.

Interrogé sur le projet de réforme lui-même, M. Hommeril a estimé « *qu'avant d'aller plus loin que la loi El Khomri, il aurait été bon de mesurer les impacts de cette loi* », qualifiant « *la plupart des mesures proposées* » de « *mesures de dérégulation avec un impact social mais pas d'impact économique positif* ».

Il a cité en exemple :

- « *l'inversion de la hiérarchie des normes sur laquelle on va passer une étape supplémentaire* ».
- « *Des éléments de la rémunération, réglés aujourd'hui par la convention collective comme le 13e mois ou la prime d'ancienneté, qui sont des éléments substantiels de la rémunération, pourraient revenir à la négociation dans les entreprises* »

Et « *la loi imposerait le fait que la branche ne pourrait plus être d'ordre public sur ces questions-là de la rémunération* », a-t-il expliqué.

Il a de nouveau fustigé « *la fusion des instances* » du personnel prévue par le projet gouvernemental, qui est déjà possible « *grâce à la loi Rebsamen qui date de 2015* », et le « *dialogue social* ».

« *Et aujourd'hui le gouvernement vient nous dire + je l'impose par la force et par la loi + alors que le dialogue social, qui est censé être au cœur de sa réforme, permet aujourd'hui cette fusion en fonction des impératifs du terrain. Moi je dis il y a maldonne* », a-t-il ajouté.